



KARATE SHOTOKAN SOISY SUR SEINE

Association déclarée Loi 1901 le 16/03/1979 sous le n° 0912001370
Agrément jeunesse et sports délivré le 07/06/1983 sous le n° 915284
Affiliée FFKDA n° 0910010

SAISON 2024 – 2025

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : Miguel au 07 49 84 26 25 ou shotokansoisy@gmail.com

REPRISE DES COURS *: Renforcement musculaire /
Karaté santé tous niveaux : **Lundi 16 septembre 2024 à 18h00**
Karaté Enfants/Ados : **Vendredi 13 septembre 2024 à 18h00**
Karaté Adultes/Seniors : **Vendredi 13 septembre 2024 à 19h00**

* sous condition de validation par la Mairie de notre protocole sanitaire

HORAIRES : Cours au gymnase des Meillottes, 1 rue de l'Ermitage

Lundi	18h - 19h00 et / ou 19h00 - 20h	Renforcement musculaire / Karaté santé tous niveaux, préparation aux passages de grades, révision des katas
Mardi	18h - 19h	Karaté Enfants
	19h15 - 21h30	Karaté Ados/Adultes tous grades
Vendredi	18h - 19h	Karaté Enfants
	19h15 - 21h30	Karaté Ados/Adultes tous grades

- Pour la reprise des cours, il est nécessaire de se munir d'un [certificat médical](#) portant la mention "**pratique du karaté et de la compétition**"

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, **pas de certificat médical = pas de cours**

- Nous vous rappelons que les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents avant 18h et après 19h. Les accompagnants devront s'assurer que les professeurs sont bien présents avant de laisser les enfants.

IMPORTANT : un protocole sanitaire a été établi pour permettre une reprise encadrée et sécurisée de la pratique du karaté et des disciplines associées dans une organisation de l'espace suffisamment adaptée au respect des mesures sanitaires. Il répond à un niveau de vigilance commun à tous les pratiquants et s'aligne sur le socle des règles fixées par la commune de Soisy sur Seine.

Il vous sera communiqué lors de votre inscription.

Le non-respect de ce protocole sera sanctionné par l'exclusion immédiate, à titre temporaire, du cours, voire du Club en cas de récidive.

Karaté Shotokan Soisy sur Seine

Chez Miguel SESMERO 6, rue Pasteur 91280 Saint Pierre du Perray

Tél: 07 49 84 26 25 – e-mail: shotokansoisy@gmail.com - SIRET 447 881 822 00012 APE 926C



KARATE SHOTOKAN SOISY SUR SEINE

Association déclarée Loi 1901 le 16/03/1979 sous le n° 0912001370
Agrément jeunesse et sports délivré le 07/06/1983 sous le n° 915284
Affiliée FFKDA n° 0910010

SAISON 2024 – 2025

TARIFS : pas d'augmentation pour 2024-2025

	Enfants (7-14 ans)	Ados (15-18 ans) Etudiants	Adultes	Ceintures Noires (1)	Renforcement musculaire / Karaté santé tous niveaux (2)
Licence :	37€	37€	37€	37€	37€
Cotisation :	135€	160€	210€	150€	80€
-20%	108€	128€	168€		64€
-25%	101€	120€	157€		60€
-50%	67€	80€			40€

- Réduction de 20% à partir de la 3^{ème} saison au club (sur la cotisation).
- Réduction de 25% pour le deuxième membre d'une même famille (sur la cotisation la plus faible).
- Réduction de 50% pour le troisième membre d'une même famille (sur la cotisation la plus faible).
- La réduction de 20% ne pourra être cumulée aux autres réductions.

(1) à partir de la 2^{ème} licence au club

(2) gratuit pour les inscrits au cours Karaté Ados/Adultes

Vous pourrez régler le montant de votre inscription de façon échelonnée par 2, 3 ou 4 chèques établis dès l'inscription, à l'ordre du [KARATE SHOTOKAN SOISY](#), qui seront débités comme vous l'aurez indiqué dans l'espace réservé à cet effet au bas de la fiche d'inscription.

Karaté Shotokan Soisy sur Seine

Chez Miguel SESMERO 6, rue Pasteur 91280 Saint Pierre du Perray

Tél: 07 49 84 26 25 – e-mail: shotokansoisy@gmail.com - SIRET 447 881 822 00012 APE 926C